

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2017

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. BIGUEUR, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, C. LAMBERT, D. LEBLANC, V. MIGUEL, M. MONGET, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN
Absents excusés : S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA), N. LAVIER (pouvoir à V. MIGUEL), L. POMMIER (pouvoir à M. BAILLON)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 6 MARS 2017

Néant.

FINANCES ET GESTION

Budget

Maurice BAILLON présente le budget primitif pour 2017. Le conseil valide à l'unanimité, ainsi que la modification des taux d'imposition des impôts locaux, en baisse pour compenser intégralement pour les habitants de la commune l'entrée en jeu de la fiscalité additionnelle au profit du Grand Chalon.

Elections présidentielles

Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 19h00 dans le bureau de vote situé au rez-de-chaussée de la mairie et desservi par l'entrée du côté droit de la façade sur rue. Les permanences seront assurées par les conseillers selon l'horaire suivant :

1^{er} tour - Dimanche 23 avril

8 h 00 – 10 h 15	10 h 15 – 12 h 30	12 h 30 – 14 h 45	14 h 45 – 17 h 00	17 h 00 – 19 h 00
J-F. GARNIER O. FELTIN J-Y. RAQUIN	I. CHARRY S. BIGUEUR M. MONGET	L. POMMIER C. LAMBERT V. MIGUEL	M. BAILLON A. BELORGEY Y. GROSPERRIN	B. LACOMBRE D. CLAVEL M. VEAULIN

2^{ème} tour - Dimanche 7 mai

8 h 00 – 10 h 15	10 h 15 – 12 h 30	12 h 30 – 14 h 45	14 h 45 – 17 h 00	17 h 00 – 19 h 00
J-F. GARNIER O. FELTIN J-Y. RAQUIN	I. CHARRY D. LEBLANC M. MONGET	L. POMMIER S. CHAPUIS V. MIGUEL	M. BAILLON A. BELORGEY Y. GROSPERRIN	B. LACOMBRE D. CLAVEL M. VEAULIN

Visite de M. le Sous-Préfet

M. Gilles BOYER, sous-préfet de Chalon-sur-Saône, a fait une visite de la commune le lundi 27 mars 2017. Le maire, accompagné d'une partie de l'équipe municipale, lui a présenté la zone d'activité des Plantes sur place, ainsi que le projet de rond-point attenant. La réunion en mairie qui a suivi a permis à Monsieur le Sous-Préfet de s'enquérir des conditions de vie dans la commune, tant au plan des services à la population, de la sécurité des personnes que de la vie associative.

Jury d'assises

Le conseil a procédé comme chaque année, par tirage au sort à partir de la liste électorale, au choix de trois candidats proposés pour être éventuellement retenus comme jurés d'assises.

Groupement de commande

Le conseil entérine l'adhésion de la commune au futur groupement d'achat qui sera organisé au sein du Grand Chalon en vue de pouvoir bénéficier d'un effet de masse pour des commandes susceptibles d'être regroupées.

URBANISME ET TRAVAUX

Zone d'activités des Plantes

Le conseil entérine à l'unanimité la vente de deux parcelles faisant partie de la première tranche de la Z.A. :

- la première de 6 460 m² à la société Mécanique et Services au prix unitaire de 25 € H.T. par m², soit un prix total de 161 500 € net vendeur.
- la seconde de 1 355 m² à la SCI des Deux Rives, au prix unitaire de 25 € H.T. par m², soit un prix total de 33 875 € net vendeur.

Il mandate le maire pour la régularisation des actes de vente et toutes formalités s'y rapportant.

Le conseil est invité par le maire à visiter la zone d'activités le samedi 8 avril à 9h30, en compagnie de M. BOUCAUD, dirigeant d'Intermarché.

Le SYDSEL ayant été amené à préciser son offre en fonction des derniers choix techniques retenus, le conseil valide la participation de 29 578,43 € à verser par la commune pour la réalisation de l'éclairage public, rond-point et pôle de santé inclus. Cette délibération annule et remplace la délibération de même objet en date du 30 octobre 2016.

Le conseil délibère à l'unanimité en faveur de l'inscription du futur rond-point dans l'appel à projets du conseil départemental.

Maison de santé

Le tribunal administratif ayant annulé le rejet de candidature pour références insuffisantes de l'entreprise ZIRDA au titre du lot n°2 (maçonnerie), le conseil entérine le choix de cette entreprise fait par la commission communale d'appel d'offres lors de sa séance du 28 mars 2017, pour un montant de 95 353,25 € H.T. Ce choix ramène à 490 859,60 € H.T. le montant total des travaux.

Travaux

L'achèvement le 30 mars 2017 par l'entreprise Mairet de la rampe d'accès au foyer familial et à la salle des Perrelles, met un point final à la mise aux normes des accès pour personnes à mobilité réduite de la totalité des bâtiments communaux, ce qui constitue une situation très en pointe au sein des communes de Saône-et-Loire, ainsi que l'a noté M. le Sous-Préfet lors de sa visite du 27 mars.

Urbanisme

La société Terres de Bourgogne, qui avait élaboré un nouveau projet de lotissement entre Galoupière et Plain des Bois, a informé la commune qu'elle avait trouvé preneurs pour la totalité des six lots prévus. Le projet va entrer maintenant en phase de réalisation.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, VIE ASSOCIATIVE

Aide du Grand Chalon aux clubs de sport

Dans le cadre du fonds d'agglomération pour l'aide à la promotion des activités sportives (FAAPAS) le Grand Chalon a retenu trois des cinq activités proposées :

- Basket
- Raquettes (badminton, tennis de table)
- Détente et Loisirs (gym volontaire)

Internet à très haut débit

Questionné par le maire, le conseil départemental informe la commune de la mise en route du chantier de très haut débit dans le département, les choix du maître d'œuvre et de l'assistant du maître d'ouvrage (dans un cadre régional pour ce dernier) étant faits. Il programme pour 2020 l'installation de la fibre optique dans la commune.